

AÉROPORTUAIRE AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE

➤ En quoi consiste ce métier ?

L'agent de sûreté aéroportuaire participe à la sûreté des passagers d'un aéroport. Il a la responsabilité d'inspecter, filtrer et contrôler les personnes et les bagages amenés à pénétrer dans les avions.

➤ Des missions variées et toujours dans l'action !

- Il intervient sur les portes et autres éléments donnant accès au périmètre réservé ;
- Il contrôle les accès aux zones côté piste ;
- Il permet ou interdit l'accès côté piste ;
- Il régule les flux de contrôle : passagers, bagages, expéditions de fret ;
- Il effectue le rapprochement documentaire ;
- Il étiquette : bagages, expéditions de fret ;
- Il effectue les vérifications de sûreté de la cabine et des soutes ;
- Il surveille les périmètres avions ;
- Il assure la présentation manuelle indispensable des bagages, colis et objets, afin d'en faciliter la bonne analyse sur les dispositifs automatiques de contrôle.



Mickaël,
Agent de sûreté
aéroportuaire

« Après de longs mois de chômage, je me suis orienté vers les métiers de la sûreté aéroportuaire.

J'ai validé en 2015 mon CQP ASA et j'ai immédiatement été recruté par un des leaders du marché. J'aime le travail en équipe et être en contact avec le public. J'ai conscience que ma mission est particulièrement importante pour la sécurité de tous, au sein de l'environnement aéroportuaire et ça, c'est très valorisant. »



Les conditions de recrutement

Il faut justifier d'une certification d'aptitude professionnelle préalable (CQP ASA), être majeur, avoir un casier judiciaire vierge et être en possession d'une carte professionnelle.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée

➤ Des formations accessibles à tous

Différents niveaux d'études sont possibles pour exercer ce métier. Les CAP (ou équivalent), Mentions complémentaires ou Bacs pros représentent les diplômes de base. Avec un bac + 3 ou un bac + 5, on occupe directement un poste d'encadrement.

L'ensemble des formations initiales de l'ensemble des métiers de la sécurité privée comportent un tronc commun de 41 heures. Il permet d'acquérir des connaissances liées à l'environnement juridique de la sécurité privée (le livre VI du code de la sécurité intérieure, le code pénal, le respect des libertés publiques, la déontologie professionnelle), mais également aux comportements et actions que tous les agents de sécurité privée doivent maîtriser de manière uniforme (les premiers secours, les situations conflictuelles, la transmission des informations).



Angela,
Agent de sûreté aéroportuaire

« Je travaille dans ce secteur depuis maintenant 10 ans. J'ai des horaires décalés mais cela me permet de passer beaucoup de temps avec mes enfants. Tout est question d'organisation. Avec le développement des risques que nous connaissons, j'ai vu le métier évoluer vers plus de technologie. Nous devons nous y adapter et je trouve ça très intéressant. »



11 032
entreprises



près de
175 000
salariés



près de
6 000
créations
d'emplois par an



6 000
CDI par an

➤ La sécurité privée, un secteur qui compte !

La sécurité privée a conscience du rôle qui est le sien au service de la collectivité. Depuis le 12 juillet 1983, il est de notoriété publique dans notre société que la sécurité privée concourt à la sécurité générale. Grandes surfaces, centre commerciaux, entreprises, événements festifs et culturels, aéroports ... les entreprises de sécurité privée interviennent au quotidien pour apporter leurs expertises et contribuer, aux côtés des forces publiques, à la sécurité des citoyens.

Depuis des années, la sécurité privée a engagé sa mutation. Sous le contrôle de l'État, la volonté de se professionnaliser et de se moraliser l'a conduite à des évolutions remarquables.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée